



Syndicat des énergies et
de l'aménagement numérique
de la Haute-Savoie

CHARGE DU CONTROLE DES CONCESSIONS ELECTRICITE ET GAZ ET DU CONTROLE DE LA TTCFE

Filière Technique – Cadre d'emploi des techniciens

FINALITE DE LA FONCTION :

- Participer au contrôle des concessions électricité et gaz
- Contrôler et suivre les flux financiers liés aux concessions électricité et gaz
- Contrôler la Taxe sur les consommations finales d'électricité TTCFE et préparer son reversement aux communes

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE

La réalisation des missions se fait avec l'équipe en place, ainsi qu'avec des partenaires externes (consultants techniques et financiers).

La réalisation des missions se fait au sein d'un service « Concessions » (3 agents), sous la responsabilité de l'ingénieur responsable du service, au sein de la « Direction Energie ».

RELATIONS FONCTIONNELLES

- **Internes** : les autres services du SYANE et en particulier « Finances », « Travaux et conduite des opérations – réseaux d'énergie »
- **Externes** : les concessionnaires Enedis / EDF / GrDF, les fournisseurs d'énergie, les collectivités adhérentes au SYANE, les autres syndicats d'énergie, la FNCCR

ACTIVITES PRINCIPALES

- Participer au contrôle des concessions électricité et gaz :

- Planifier et organiser les missions de contrôle, piloter les prestataires (AMO)
- Analyser les données techniques, économiques et financières du contrôle et participer à l'élaboration du rapport de contrôle, sa présentation aux élus
- Assurer le suivi du patrimoine des concessions électricité et gaz (inventaire et valorisation) en relation avec les concessionnaires et évaluer la qualité de service
- Alimenter les bases de données de contrôle
- Assurer la récupération de TVA relative aux travaux de distribution publique d'électricité
- Préparer les Conférences Départementales relatives à la programmation des investissements (Loi NOME) et inventaire « FACE »

- **Contrôler et suivre les flux financiers liés aux concessions électricité et gaz** : calculer et contrôler les montants de redevances, article 8, PCT,

- Contrôler la Taxe sur les consommations finales d'électricité TCCFE, la préparation et le suivi de son reversement aux communes

- Contrôler la perception,
- Participer à la rédaction du rapport de contrôle
- Alimenter l'outil de suivi « PROGOS »
- Assurer le suivi du reversement de TCCFE aux communes
- Mettre à jour le périmètre (suivi des transferts)

- Mission d'ordre général :

- Conseiller et accompagner les collectivités et usagers
- Assurer la production de documents cartographiques
- Participer à la préparation et animation de réunions techniques, et/ou avec des élus
- Production de notes, rapports, analyses techniques et administratives

PROFIL TYPE REQUIS

Compétences requises (savoir, savoir-faire)

- Formation initiale : BAC + 2 ou 3,
- Connaissances dans le domaine des réseaux d'énergie,
- De bonnes compétences rédactionnelles et orales et une certaine autonomie sont nécessaires
- Compétences exigées en utilisation avancée de tableurs et bases de données,
- Rédaction de notes et rapports de synthèse
- Gestion de bases de données (alimentation, utilisation), production d'indicateurs

Les aptitudes générales exigées (savoir-être)

- Connaissance du fonctionnement des collectivités locales indispensable
- Rigueur
- Organisation
- Autonomie
- Sens du relationnel avec les collectivités adhérentes, usagers et les prestataires ou partenaires

Un strict devoir de réserve et de confidentialité sera exigé de l'agent